

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOLESMES
SEANCE DU 26 JANVIER 2026**

DATE DE CONVOCATION
21 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six,

le VINGT-SIX JANVIER à vingt heures
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Solesmes en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal LELIEVRE, Maire.

**DATE D'AFFICHAGE
DE LA DÉLIBÉRATION :**
28 janvier 2026

Étaient présents :

Mme Myriam LAMBERT, M. Frédéric TOP, Mme Cécile DAILLIERES, Adjoints,
MM. Jean-Pierre LECOQ, Jean-Philippe DUVAL, Daniel LANCELEUR, Thierry QUANTIN, Mmes Yvette GIBON, Hélène CONGARD, M. Patrick CHOTARD, Mme Marie JAQUET, M. Christophe DENIAU. Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE** **14**

Absent excusé :

Mme Sandra LEROY.

PRESENTS **13**

Procurations :

VOTANTS **13**

Secrétaire de séance : Mme Cécile DAILLIERES

**DELIBERATION - N° 26012601 APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 DECEMBRE 2025**

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération, à l'unanimité le Conseil Municipal décide d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal 8 décembre 2025.

Pour extrait certifié conforme,
A Solesmes, le 27 janvier 2026
Le Maire,
Pascal LELIEVRE

La secrétaire,
Cécile DAILLIERES



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOLESMES
SEANCE DU 26 JANVIER 2026

DATE DE CONVOCATION
21 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six,

le VINGT-SIX JANVIER à vingt heures
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Solesmes en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal LELIEVRE, Maire.

DATE D'AFFICHAGE
DE LA DÉLIBÉRATION :
28 janvier 2026

Étaient présents :

Mme Myriam LAMBERT, M. Frédéric TOP, Mme Cécile DAILLIERES, Adjoints,
MM. Jean-Pierre LECOQ, Jean-Philippe DUVAL, Daniel LANCELEUR, Thierry QUANTIN, Mmes Yvette GIBON, Hélène CONGARD, M. Patrick CHOTARD, Mme Marie JAQUET, M. Christophe DENIAU. Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE **14**

Absent excusé :

Mme Sandra LEROY.

PRESENTS **13**
VOTANTS **13**

Procurations :

Secrétaire de séance : Mme Cécile DAILLIERES

**DELIBERATION - N°26012602 TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES POUR
2027 POUR LES ASSOCIATIONS DE SOLESMES**

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs de location de la salle des fêtes pour 2027 pour les associations de Solesmes :

Cécile DAILLIERES n'a pas pris part au vote pour l'attribution du nombre de locations gratuites à l'association LES MARRAINES ROSES.

En plus des locations gratuites et tarifs de locations ci-dessous,

Le tarif supplémentaire suivant sera ajouté pour participation aux frais d'éclairage et de chauffage :
+ 0.27 € par kwh pour toute consommation supérieure à 200 kwh par jour (soit 400 kwh par week-end)

1) Nombre de locations gratuites pour les associations de Solesmes :

Le Groupe 1 continuant à bénéficier de : 2 week-ends ou : 5 jours non consécutifs en semaine/an
ou : 1 week-end et 3 jours non consécutifs en semaine/an :

SOLESMES LOISIRS CULTURE (S.L.C.) ;

LE CLUB PHOTO (Section de S.L.C.) ;

SCRABBLE (Section de S.L.C.) ;

TAROT (Section de S.L.C.) ;

THEATRE (Section de S.L.C.) ;

JEUNESSE SPORTIVE SOLESMIENNE (J.S.S.) ;

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES (A.P.E.) ;

CLUB DES RETRAITES ;

COMITE DES FETES DE SOLESMES ;

COMITE DE JUMELAGE DE SOLESMES ;

ASSOCIATION DE PECHE LA SABOLIENNE.

ASSOCIATION LE VERGER DU PRE SUR L'EAU

FAMILLES RURALES : UNION DES ASSOCIATIONS DU SECTEUR DE SABLE (bourse aux vêtements)

Le Groupe 2 bénéficiant de :

1 week-end et 3 jours non consécutifs en semaine/an :

L'ASSOCIATION SAINT RAPHAEL ;

LE SOUVENIR FRANCAIS ;

LES AMIS DE SOLESMES ;

L'A.P.E.I. SABLE SOLESMES ;

LA SOLESMIENNE - FLECHETTES

BILLARD (Section de S.L.C.) ;

LES MARRAINES ROSES

2) Tarifs en dehors des locations gratuites

		Proposition tarifs au 1er janvier 2027
Week-end et jours fériés	Grande salle + petite salle + cuisine	370 €
	Grande salle + cuisine	290 €
Journée du lundi au vendredi	Grande salle + petite salle + cuisine	290 €
	Grande salle + cuisine	220 €

Pour extrait certifié conforme,
A Solesmes, le 27 janvier 2026

Le Maire,
Pascal LELIEVRE

La secrétaire,
Cécile DAILLIERES



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOLESMES
SEANCE DU 26 JANVIER 2026

DATE DE CONVOCATION
21 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six,

le VINGT-SIX JANVIER à vingt heures
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Solesmes en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal LELIEVRE, Maire.

DATE D'AFFICHAGE
DE LA DÉLIBÉRATION :
28 janvier 2026

Étaient présents :

Mme Myriam LAMBERT, M. Frédéric TOP, Mme Cécile DAILLIERES, Adjoints,
MM. Jean-Pierre LECOQ, Jean-Philippe DUVAL, Daniel LANCELEUR, Thierry QUANTIN, Mmes Yvette GIBON, Hélène CONGARD, M. Patrick CHOTARD, Mme Marie JAQUET, M. Christophe DENIAU.
Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE 14

Absent excusé :

Mme Sandra LEROY.

PRESENTS 13

Procurations :

VOTANTS 13

Secrétaire de séance : Mme Cécile DAILLIERES

**DELIBERATION - N°26012603 TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES POUR
2027 Pour les associations HORS Solesmes, les entreprises, les particuliers, etc.**

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs de location de la salle des fêtes pour 2027 pour les associations hors Solesmes, les entreprises, les particuliers, etc :

En plus des tarifs ci-dessous,

**Le tarif supplémentaire suivant sera ajouté pour participation aux frais de consommation électrique
(chauffage, four, éclairage...) :**

+ 0.27 € par kwh pour toute consommation supérieure à 200 kwh par jour (soit 400 kwh par week-end)

		Proposition tarifs au 1er janvier 2027
Week-end et jours fériés	Grande salle + petite salle + cuisine	680
	Grande salle + cuisine	610
	Petite salle + cuisine	425
Journée du lundi au vendredi	Grande salle + petite salle + cuisine	470
	Grande salle + cuisine	425
	Petite salle + cuisine	305
1/2 journée	Grande salle + cuisine	240
	Grande salle sans cuisine	170
	Petite salle + cuisine	140
	Petite salle sans cuisine	85

(Sachant que pour une matinée les clés doivent être remises au plus tard à 14 h dans la boîte aux lettres de la mairie et en après-midi les clés doivent être remises au plus tard à 19 h dans la boîte aux lettres de la mairie) :

Pour extrait certifié conforme,
A Solesmes, le 27 janvier 2026
Le Maire,
Pascal LELIEVRE



La secrétaire,
Cécile DAILLIERES



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOLESMES
SEANCE DU 26 JANVIER 2026

DATE DE CONVOCATION
21 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six,

le VINGT-SIX JANVIER à vingt heures
 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Solesmes en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal LELIEVRE, Maire.

**DATE D'AFFICHAGE
 DE LA DÉLIBÉRATION :**
28 janvier 2026

Étaient présents :

Mme Myriam LAMBERT, M. Frédéric TOP, Mme Cécile DAILLIERES, Adjoints,
 MM. Jean-Pierre LECOQ, Jean-Philippe DUVAL, Daniel LANCELEUR, Thierry QUANTIN, Mmes Yvette GIBON, Hélène CONGARD, M. Patrick CHOTARD, Mme Marie JAQUET, M. Christophe DENIAU.
 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**NOMBRE DE CONSEILLERS
 EN EXERCICE** **14**

Absent excusé :

Mme Sandra LEROY.

PRESENTS **13**
VOTANTS **13**

Procurations :

Secrétaire de séance : Mme Cécile DAILLIERES

DELIBERATION - N°26012604 TARIFS DE LOCATION DE L'ESPACE DU ROLE POUR 2027
Pour les associations HORS Solesmes, les entreprises, les particuliers, etc.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer pour 2027 comme suit les tarifs de location de l'Espace du Rôle pour les associations hors Solesmes, les entreprises, les particuliers, etc :

Le coût du kwh est de 0.26 €			Proposition tarifs au 1 janvier 2027
Journée du samedi ou du dimanche ou jour férié	Salle + cuisine		190
	Salle		160
Journée du lundi au vendredi	Salle + cuisine		160
	Salle		130
1/2 journée	Salle + cuisine	Hors Solesmes	80
		Solesmes	55
Journée pour exposition	Salle		55

(Sachant que pour une matinée les clés doivent être remises au plus tard à 14 h dans la boîte aux lettres de la mairie et en après-midi les clés doivent être remises au plus tard à 23 h dans la boîte aux lettres de la mairie) :

Pour extrait certifié conforme,
 A Solesmes, le 27 janvier 2026
 Le Maire,
 Pascal LELIEVRE

La secrétaire,
 Cécile DAILLIERES



